

**Arrêté ministériel portant nomination du Président du Jury de la Communauté française à l'Université de Mons pour l'année académique 2023-2024**

**A.M. 26-09-2023**

**M.B. 25-01-2024**

La Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, l'article 136 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 08 juillet 2005 réglant l'organisation et le fonctionnement des jurys d'enseignement universitaire de la Communauté française, l'article 3 ;

Considérant la proposition du Conseil d'administration de l'Université de Mons datée du 08 mai 2023,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Monsieur Laurent LEFEBVRE, Professeur ordinaire, est nommé en qualité de Président du Jury de la Communauté française à l'Université de Mons, pour l'année académique 2023-2024.

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 14 septembre 2023.

Bruxelles, le 26 septembre 2023.

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse et de la Promotion de Bruxelles,

**F. BERTIEAUX**